

Principales raisons d'investir

- Le Fonds recherche les sociétés de qualité qui exercent leurs activités en Europe et dont les titres se négocient sur les marchés boursiers européens.
- Pour les investisseurs qui cherchent à accroître la diversification dans leurs portefeuilles de titres mondiaux et à saisir les occasions d'investissement à long terme qu'offrent les actions européennes.

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPC est de procurer une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions de sociétés qui exercent leurs activités principalement en Europe et dont les actions sont négociées à des bourses européennes.

Stratégie de placement

Le gestionnaire de portefeuilles a recours à une méthode ascendante axée sur la valeur pour choisir des actions qui semblent se négocier à escompte par rapport à leur juste valeur estimative. Cela comprend l'évaluation de la situation financière et de la direction de la société ciblée, de son secteur et de l'économie en général. Le gestionnaire de portefeuilles recherche les actions qui sont vendues à un escompte appréciable par rapport à ce qu'il estime être leur valeur intrinsèque.

Cote globale attribuée par Morningstar ^{TM1}	★★★★
Catégorie Morningstar	Actions européennes
Date de début du rendement (DDR)	17 décembre 2001
Actif net global du fonds	74,4 million(s) \$
RFG ²	1,44 %
Ratio des frais d'opération	0,12 %
Profil de risque	

Indice de référence Indice MSCI Europe

¹ Comparaison avec 95 fonds dans la catégorie Actions européennes en date du 31 mars 2025

Codes du fonds

Série	\$CAN	\$US
OPC	811	711
T	2106	
F	855	755

Distributions (Série F)

	2024	2023	2022
Montant \$/part Selon la déclaration ³	0,51	S.O.	S.O.

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.



**LSEG Lipper
Fund Awards**
2024 Winner
Canada

Le classement par quartile de Morningstar et la Cote globale attribuée par Morningstar TM sont propres à chaque série, étant donné que la date de début du rendement, de même que les caractéristiques relatives au rendement et aux frais varient d'une série à une autre. La Cote globale attribuée par Morningstar TM, qui mesure les rendements ajustés en fonction du risque, est obtenue à partir d'une moyenne pondérée des données de rendement associées aux classements sur des périodes de trois, cinq et dix ans (s'il y a lieu).

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Voir les définitions aux deux dernières pages.

² RFG au 30 septembre 2024. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

³ Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Rendements composés nets (\$CAN) (%)

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CDA	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR [†]
Fonds	1,7	16,0	11,1	16,0	19,4	18,1	17,9	17,6	6,0	4,8
Classement par quartile Morningstar	1	1	1	1	1	1	1	1	2	-
Nombre de fonds dans la catégorie	95	95	95	95	95	95	95	92	66	-

[†] Depuis la date de début du rendement le 17 décembre 2001. **Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.** Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Rendements annuels nets (\$CAN) (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	10,1	21,0	-2,4	19,5	-5,1	16,5	-11,6	13,3	-3,5	5,0
Classement par quartile Morningstar	2	1	1	1	4	3	4	3	2	4
Nombre de fonds dans la catégorie	95	113	161	174	189	196	175	169	137	124

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 31 mars 2025 et peuvent varier d'un mois à l'autre. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Actions européennes. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : **47**

Nom de la société	Pays	Secteur	Pondération
BNP Paribas S.A.	France	Finance	4,93 %
Bank of Ireland Group PLC	Irlande	Finance	4,43 %
Nestlé S.A.	Suisse	Consommation de base	4,20 %
Siemens AG	Allemagne	Biens industriels	4,16 %
Compagnie de Saint-Gobain SA	France	Biens industriels	4,10 %
ING Groep NV	Pays-Bas	Finance	3,96 %
Novartis AG	Suisse	Soins de santé	3,91 %
Intesa Sanpaolo SpA	Italie	Finance	3,89 %
Shell PLC	Royaume-Uni	Énergie	3,69 %
ArcelorMittal S.A.	France	Matériels	3,62 %
Total			40,9 %

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille
Part (de gestion) active	69,8 %
Cours-bénéfice	17,1
Croissance des ventes prévue	3,3 %
Croissance des bénéfices prévue	17,3 %
Ratio cours-bénéfice prévu	12,5
Rendement des capitaux propres	13,4 %
Rotation	19,9 %
Capitalisation boursière moyenne pondérée (milliards \$)	148,0

Répartition sectorielle

	Portefeuille
Finance	22,9 %
Biens industriels	14,6 %
Soins de santé	11,2 %
Consommation de base	10,2 %
Matériels	9,7 %
Services aux collectivités	6,9 %
Consommation discrétionnaire	6,7 %
Technologies de l'information	6,2 %
Énergie	6,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,7 %

Répartition géographique*

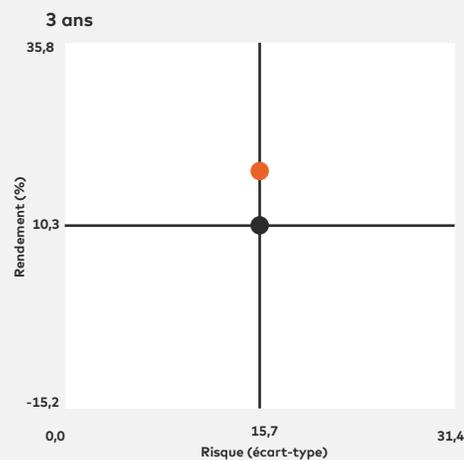
	Portefeuille
France	28,1 %
Royaume-Uni	19,3 %
Suisse	13,1 %
Allemagne	12,7 %
Irlande	9,1 %
Italie	7,0 %
Pays-Bas	6,3 %
Espagne	3,3 %
Danemark	1,1 %

Caractéristiques de risque (annualisées sur 3 et 5 ans)

Portefeuille	3 ans	5 ans
Écart-type	15,7 %	16,4 %
Ratio de Sharpe	0,88	0,93
Bêta	1,10	1,13
Indicateur de déviation	5,2 %	5,8 %
Ratio d'encaissement des hausses	115,9 %	120,0 %
Ratio d'encaissement des baisses	91,7 %	99,5 %

Catégorie Actions européennes de Morningstar [^]	3 ans	5 ans
Écart-type	15,0 %	15,1 %
Ratio de Sharpe	0,47	0,66
Bêta	0,97	0,98

Risque c. rendement



- Catégorie Actions européennes AGF
- Fonds de la catégorie Actions européennes de Morningstar[^]

* Ces données ne comprennent pas les transactions en espèces.

[^] Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Voir les définitions aux deux dernières pages.

Équipe de gestion des investissements

La société AGFIA, dont le siège social est à Dublin, a été fondée dans le but d'assurer la gestion de placements AGF en Europe. La société fait appel à un style de gestion ascendant axé sur la valeur pour la gestion de ses fonds.

Gestionnaires de portefeuille



Stephen Way, CFA®

VPP et chef des actions mondiales et des marchés émergents
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 1987
- Membre d'AGF depuis 1987

Sous-conseiller



Richard McGrath, M.Sc., CFA®

Conseiller de portefeuille
AGF International Advisors Company Ltd.

- Dans le domaine depuis 1996
- Membre d'AGF depuis 1996

Équipe des analystes des actions

Abhishek Ashok, M.A., MFE, CFA®

Consommation de base

Rasib Bhanji, MBA, CFA®

Institutions financières non bancaires

Ling Han, M.Sc., MBA, CFA®

Produits chimiques, soins de santé

Grace Huang, MBA, CFA®

Technologies de l'information, services de communication

Marko Kais, CFA®

Banques mondiales

John Kratochwil, MBA, ing.

Matériels (sauf produits chimiques), immobilier

Henry Kwok, MBA

Consommation discrétionnaire

Lazar Naiker

Biens industriels

Pulkit Sabharwal, MBA

Énergie

Wai Tong, MBA, ing., CFA®

Biens industriels

Wyeth Wright, CFA®

Logiciels

Lillian Zhang, MBA, CFA®

Services de télécommunication, services aux collectivités

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Renseignements importants

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Renseignements importants

Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni diffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les renseignements sont fournis par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de renseignements de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en matière d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. (www.msci.com)

La Catégorie Actions européennes AGF (série F) a remporté un Prix LSEG Lipper Fund Awards Canada pour 2024, à titre de meilleur fonds d'actions européennes pour ses rendements sur trois ans, parmi 19 fonds dans sa catégorie d'actif, pour la période terminée le 31 juillet 2024. Le Fonds a obtenu les notes « Lipper Leader » correspondantes suivantes pour la même période : s. o. (un an), 5 (trois ans), 5 (cinq ans) et 1 (dix ans). Le rendement du Fonds pour la période terminée le 31 mars 2025 est présenté à la section « Rendements composés annualisés » du document. Les prix LSEG Lipper sont décernés chaque année. Ils récompensent les fonds (et les sociétés émettrices) qui ont fourni, de façon constante et remarquable, de solides rendements rajustés selon le risque, par rapport à leurs pairs. Ils sont basés sur les notes Lipper Leader de rendement constant, qui correspondent à une mesure quantitative objective de rendement rajusté selon le risque, calculée sur 36, 60 et 120 mois. Le fonds qui obtient le meilleur résultat « Lipper Leader » pour le rendement constant (taux de rendement effectif) dans chaque catégorie admissible évaluée remporte le prix LSEG Lipper. Les fonds qui se situent dans la tranche de 20 % la plus élevée de chaque catégorie sont nommés « Lipper Leaders for Consistent Return » et reçoivent une note de 5; les fonds situés dans la tranche de 20 % suivante obtiennent la note de 4; ceux de la tranche de 20 % du milieu obtiennent la note de 3; ceux de l'avant-dernière tranche de 20 % obtiennent la note de 2, et ceux situés dans la dernière tranche de 20 %, obtiennent la note de 1. Les notes Lipper Leader peuvent varier chaque mois. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site lipperfundawards.com. Bien que LSEG Lipper déploie des efforts raisonnables pour veiller à l'exactitude et à la fiabilité des données utilisées pour le calcul des résultats, elle ne donne aucune garantie à cet effet.

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

Renseignements importants

Le Groupe mondial Avantage fiscal AGF est une société d'investissement à capital variable (SICAV) offrant actuellement environ 20 catégories de titres. En plus d'une gamme de fonds diversifiés en matière de style de gestion, de région géographique et de capitalisation boursière, l'un des avantages clés de l'investissement dans l'une ou l'autre des catégories de ce groupe est la possibilité de répartir les dépenses (et pertes) encourues dans le cadre de la structure, afin de potentiellement compenser le revenu réalisé et ainsi réduire au minimum la déclaration de dividendes. Bien que les statuts du Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée autorisent le versement de distributions tirées du capital, et que le Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée ait l'intention de calculer le capital de la façon prévue par le règlement des sociétés qui ne sont pas des SICAV, et de ne déclarer des distributions tirées du capital afférent aux séries que s'il est suffisamment élevé, il n'existe pas de dispositions dans la loi qui permettent de confirmer qu'une SICAV puisse verser des distributions de capital, ou qui en déterminent le mode de calcul. De plus, aucune décision préliminaire en matière d'impôt n'a été demandée, ni obtenue de l'Agence du revenu du Canada – et AGF n'a pas connaissance de la publication d'aucune décision préliminaire en matière d'impôt ou de la possibilité d'obtenir cette décision – à l'égard de la caractérisation de ces distributions ou de la détermination du capital dans de telles circonstances.

^{MD MC} Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 10 avril 2025.

Définition des termes

Bêta

Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Capitalisation boursière moyenne pondérée

La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

Croissance des bénéfices prévue

Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

Croissance des ventes prévue

Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

Écart-type

Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation

L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Part (de gestion) active

La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

Profil de risque

Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio cours/bénéfice

(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)

Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

Ratio d'encassement des baisses

Le ratio d'encassement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encassement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Définition des termes

Ratio d'encaissement des hausses

Le ratio d'encaissement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encaissement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'information

Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais d'opération

Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Rendement des capitaux propres

Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

Taux de rotation

Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.